

DEPARTEMENT DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 01.04.2026

. d'affichage : 01.04.2026

N° de la délibération : 2026-42

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 60

. présents : 58

. votants : 59

L'an deux mille vingt six, le premier avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président sortant.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. SLOSARCZYK Florian, DELVILLE Jean-Pierre, Mme FANCHON Catherine.

Mme FANCHON Catherine avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
M. DELVILLE Jean-Pierre était représenté par M. PAGNIER Pierre, suppléant.

Secrétaire de séance : M. DOUTART Julien.

OBJET :

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L.5211-10,

Considérant que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organisme qui puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents,

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15,

Le Conseil Communautaire,

après en avoir délibéré par 54 voix pour, 4 voix contre (Mme POTURALSKI Patricia, MM. DE WITASSE THEZY Charles, GRIMAUX Patrice, SLOSARCZYK Eric) et une abstention (M. ZIENTEK Sébastien),

. FIXE le nombre de Vice-Présidents à 10.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. S.", written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. Z.", written over a horizontal line.